

# DEMOCRATIE-INFO

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION NE S'USE QUE QUAND ON NE S'EN SERT PAS. N° 87 9e Année ISSN 1253-4706

## *Le bulletin bimestriel de SOS DEMOCRATIE AUX COMORES*

**30<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance des Comores: dépendance, occupation et droits humains violés !**

mai – juin 2005 / France : 1,5 euro Comores : 300 FC

**Éditorial** par Abdou Rahamane AHMED, président de SOS Démocratie Comores

Les Comores fêtent le 6 juillet le 30<sup>ème</sup> anniversaire de leur indépendance. Cette fois la communauté comorienne à l'étranger, particulièrement en France, s'est aussi bien mobilisée. Ce qui n'a pas été le cas pour les autorités comoriennes qui n'ont pas organisé des festivités à la hauteur de cet événement historique.

Avant d'accorder l'indépendance des Comores, les jeux d'influence français de droite au pouvoir à l'époque étaient divisés en deux: les participants de Jacques Foccart qui voulaient les 4 îles indépendantes mais sous contrôle français et les partisans de Michel Debré qui voulaient garder Mayotte pour contrôler le canal de Mozambique. Malheureusement, ce petit peuple de l'océan Indien est victime de ces deux stratégies cyniques (cf.: « Comores - Mayotte : une histoire néocoloniale » Editions AGONE). En faisant le bilan de ces 30 ans d'indépendance, les comoriens se demandent si leur pays est vraiment indépendant.

Ceci est dû au fait que ce pays reste victime de multiples déstabilisations, le triste record de coups d'état ou tentatives de putschs depuis l'indépendance. Pratiquement tous les pouvoirs comoriens sont sous contrôle français ou reçoivent des ordres de Paris (à l'exception du régime d'Ali Soilih après l'expulsion des mercenaires dirigés par Bob Denard ). Ce pays est un véritable laboratoire du néocolonialisme. Officiellement, c'est un état souverain mais en réalité dépendant politiquement, économiquement et dans tous les domaines de son ancienne puissance coloniale. Les régimes en place se maintiennent en imposant un pouvoir militaire, répressif, violent les droits fondamentaux et les libertés élémentaires de ce peuple épris de paix, de stabilité et de développement.

Par ailleurs, l'une des quatre îles de l'archipel des Comores, Mayotte, reste toujours occupée par la France (membre permanent du Conseil de Sécurité de l'O.N.U) en violation des diverses résolutions des Nations Unies. Depuis la mise en place du visa Balladur, les comoriens originaires des autres îles sont considérés comme clandestins. Ils subissent la répression, les exactions, les abus, les viols et plusieurs morts en pleine mer victimes parfois des accidents provoqués par les gardes côtes avec leurs vedettes rapides.

Après 30 ans de déstabilisation, de manipulation, de division, de violation des droits humains et de pertes humaines (pour les autres comoriens qui veulent se rendre à Mayotte); les comoriens réclament toujours des autorités françaises, le respect de l'intégrité territoriale, la non ingérence dans les affaires intérieures, la stabilité, ne pas soutenir les dictateurs et le respect des droits de l'homme, y compris à Mayotte.

**Directeur de la publication:** ALI Damir      **Codirecteur de la publication :** AHMED Abdou Rahamane

**Comité de rédaction:** AHMED Abdou Rahamane, Mohamed HACHIM, AMIR Salim,

ABDEREMANE Naoufal, ALI Damir Tél : 06 61 60 18 50 ou 06 60 11 81 90 – Fax : 08 71 52 57 67

**Imprimerie :** HORLOGE COPIE – 3 Rue BRANTOME -75003 Paris

**Commission Paritaire:** 1001G 79034 SOS DÉMOCRATIE – 92504 RUEIL-MALMAISON CEDEX

**E-mail:** [SOSDemocratieComores@wanadoo.fr](mailto:SOSDemocratieComores@wanadoo.fr)

**INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BREVES...**

**30 mai:** GENERA Kissai Tombo, un malgache originaire des Comores est arrêté d'une manière violente par une vingtaine de policiers près de la gare de l'Est à Paris.

Les policiers français lui ont enfoncé la gorge avec un matraque. Il a failli y perdre sa vie. Après avoir subi ces mauvais traitements, il a été détenu au commissariat du 10ème arrondissement dans des conditions difficiles sans être autorisé à recevoir la visite d'un médecin, d'un avocat ou d'un membre de sa famille.

Le 3 juin, il a été jugé en comparution immédiate par un juge qui a pris la décision de l'expulser pour séjour irrégulière. Le problème, c'est que les autorités françaises ne savent pas où l'envoyer puisqu'il a la double nationalité. Sa famille lui a apporté son passeport comorien au centre de détention pour qu'il soit expulsé dans son pays d'origine. Le personnel administratif de ce centre lui a pris et gardé sous la contrainte son passeport. Ils lui ont donné un procès verbal comme quoi il peut se rendre aux Comores par ses propres moyens. De quel droit peut-on prendre le passeport d'un étranger sans décision judiciaire ?

\*\*\*\*\*

**19 juin:** suite à un échange de tirs entre deux membres d'une famille tunisienne et deux frères originaires des Comores, un enfant algérien de 11 ans Sidi-Ahmed qui se trouvait au milieu a été tué par une balle perdue.

Les deux jeunes qui ont été arrêtés le 23 juin dans un hôtel parisien sont originaires des Comores. L'un des deux jeunes d'origine tunisienne s'est rendu lui-même au commissariat de Bobigny. Nous demandons que justice soit faite. Mais attirons l'attention des médias français de faire l'amalgame entre cet acte grave et le banditisme. Il ne faut pas développer le communautarisme pour éviter un éventuel conflit entre maghrébins et comoriens. Nous rappelons que le jeune comorien présumé coupable est de nationalité française même s'il est originaire des Comores.

\*\*\*\*\*

**12 mai:** très tôt des militaires de l'île autonome d'Anjouan ont encerclé la maison d' Abdallah Mohamed, ancien ministre et ancien Conseiller du président de l'île Autonome d'Anjouan. Ses partisans et certains membres de sa famille sont actuellement détenus en prison.

Il s'agit de Soulaïmana Charbon, Pistolé, Saïd Mahamoud, Mohamed Abdou Razak et M et Mme Mesmer, tous les trois originaires de OUANI. Ils sont enlevés et depuis ce matin, se trouvent entre les mains des militaires anjouanais. Personne ne savait où ils ont été conduits. Seul, Hadji Abdallah Bacar Nomane, autre ancien Ministre de la Coopération, a pu échapper de justesse à son arrestation par ces militaires.

En fait, Abdallah Mohamed dont la vie est sérieusement menacée a préféré, depuis quelques semaines, se protéger en rentrant dans la clandestinité. Suite à un procès expéditif, ses partisans ont été condamné: Pistolé 8 mois de prison ferme, Mohamed Abdou-Razak 6 mois, Saïd Mahamoud, 3 mois. Abdallah Mohamed et Hadji Abdallah Bacar Nomane sont condamnés par contumace à 5 ans de prison ferme.

Cherchez à obtenir des éclaircissements sur la situation des détenus au regard de la loi et tentez de savoir s'ils ont été inculpés ou non d'infraction clairement définies; exhortez les autorités à les relâcher s'ils ne doivent être inculpés d'aucune infraction prévue par la loi.

\*\*\*\*\*

**25 mai:** Il était âgé de 18 ans, Joundi Houmadi est décédé le mercredi à Mutsamudu, 48 heures après avoir été restitué à sa famille par des militaires, gravement affaibli par une maladie. On ne sait pas de quoi il souffrait car il a été inhumé sans autopsie.

Joundi Houmadi a passé plusieurs semaines dans la prison de Koky. Il aurait été victime de conditions de détention difficiles dans ce centre vétuste. Il y a une promiscuité, de mauvaises conditions d'hygiène, manque de soins, d'eau potable, de mauvais traitements, etc. dans cette prison.

\*\*\*\*\*

**SANS COMMENTAIRES...SANS COMMENTAIRES...SANS COMMENTAIRES...SANS COM**

*« Dès demain on va nettoyer au Kärcher la cité des 4000 »*

Extrait de l'interview de Nicolas SARKOZY, ministre français de l'Intérieur au journal *Le Monde* du 22 juin 2005.

## **Communiqué de presse**

### **Collectif comores-MasiwaMane**

L'Assemblée Nationale de l'Union des Comores a adopté le 4 juin 2005 une loi organique intégrant l'île de Mayotte dans l'agenda de la présidence tournante des Comores, conformément à la Constitution comorienne. C'est là un vrai camouflet pour le président Azali, son Ministre Soeuf El-Amine et les autres protagonistes des Accords de coopération franco-comorienne, signés en catimini le 5 avril dernier. Accords dénoncés par le collectif Comores-MasiwaMane et qui ressemblent à une capitulation sans condition de l'exécutif comorien sur l'intégrité, l'unité et la souveraineté des Comores. Et ce, en violation des dispositions de la Constitution des Comores et des lois internationales, puisqu'ils parlent de « frontière maritime » entre Mayotte et les trois autres îles comoriennes.

Le Collectif Comores-MasiwaMane tient à exprimer son soutien aux parlementaires comoriens, pour avoir su, à travers cette loi, crier haut et fort l'appartenance de Maore (Mayotte) à l'Union Comorienne.

Le Collectif Comores-MasiwaMane, comme tous les démocrates épris de paix et de justice, salue cet acte historique qui constitue une étape essentielle dans le processus de réintégration de l'île de Maore dans son ensemble naturel, l'Archipel des Comores.

Les membres du collectif invitent tous les comoriens, en particulier leurs frères et sœurs d'origine maoraise, à les rejoindre pour préparer ensemble le retour de Maore dans son giron naturel dans le cadre d'une feuille de route qui reste à définir entre tous les Comoriens et la France. La stabilité, la prospérité et le décollage économique de chacune des îles de l'archipel ne peut se concevoir en dehors de l'ensemble naturel.

Les instances internationales, représentées par le Comité de suivi, auront gain de cause le jour où elles se décideront à faire les bons offices, pour que la France, berceau des droits de l'Homme, renonce définitivement à diviser et à semer un climat de haine et de suspicion entre les Comoriens de Maore et ceux des autres îles, en oeuvrant résolument pour une vraie réconciliation entre ces îles, dans une dynamique d'entente, de rapprochement et de solidarité.

Le Collectif Comores-MasiwaMane appelle tous les amis du peuple comorien à garder une vigilance de tous les instants pour combattre, ensemble, dans le respect des lois internationales, les manœuvres dilatoires destinées à mettre à mal l'unité, l'intégrité et la souveraineté des Comores.

**Fait à Paris, le 15 juin 2005**

**Collectif Comores-MasiwaMane**  
**comores\_masiwamane@yahoo.fr**

## COMMUNIQUE DE L' ASSOCIATION SURVIE-FRANCE

FRANCOIS-XAVIER VERSCHAVE NOUS A QUITTE

Publié le mercredi 29 juin, 2005

L'association SURVIE a l'extrême douleur de vous annoncer le décès de François-Xavier Verschave, survenu le 29 juin 2005.

Fondateur de notre association Survie, qu'il présidait depuis 1995, il fut, 20 ans durant, en notre sein, ce qu'aucun qualificatif ne pourrait exprimer, au-delà des qualités et de la pertinence avec lesquelles il menait notre combat collectif. Il a défini lui même ce combat comme étant celui d'abord de ne pas nuire à autrui, et en particulier aux peuples africains.

Emporté par un cancer que la meilleure des médecines n'a pu enrayer, sa disparition nous laisse dans l'incapacité de trouver les mots pour dire ce que nous avons au fond du coeur. Elle nous laisse, cependant, avec l'exemple que François-Xavier nous lègue : celui de ne point baisser les bras dans un combat pour que la vérité, la justice, l'équité, soient les maîtres mots dans la conduite des affaires humaines. A celui qui n'a jamais flanché devant la difficulté, jamais perdu l'espoir de « donner valeur de loi au devoir de sauver les vivants », nous devons de puiser en nous la force de poursuivre l'oeuvre. Nous nous y engageons.

Nous savons que nombreux sont ceux qui se joindront à notre peine et resteront attachés à son souvenir.

La famille de François-Xavier vous fait savoir qu'une célébration aura lieu à l'église Sainte Thérèse de Villeurbanne, rue du 4 août à Villeurbanne, le samedi 2 juillet à 9 heures 30, avant l'inhumation de son corps au cimetière de Cusset à 11 heures. Une première veillée de partage et de mémoire aura lieu au Relais Jeunes Chapennes, 2 impasse Metral à Villeurbanne (métro République), le même jour à 18 heures. Un second temps de partage et de mémoire sera organisé à Paris à la rentrée.

## MESSAGE DE CONDOLEANCES DE SOS DEMOCRATIE COMORES

Les membres de l' association SOS DEMOCRATIE COMORES s'associent avec les autres organisations comoriennes (collectif Comores-MasiwaMane, DIASCOM, etc.) pour adresser à tous les adhérents de l'association Survie-France et à la famille de François-Xavier VERSCHAVE leurs condoléances.

C'est un citoyen ordinaire qui s'est battu avec son association pour dénoncer ce qu'il qualifiait de politique *françafricaine*. Il s'agit des pillages, de la corruption, du mercenariat et du soutien aux dictateurs africains par son pays d'origine, la France.

Il a été d'ailleurs poursuivi par trois chefs d'état africains pour " *diffamation* ". Il a transformé cette tribune pour dénoncer les effets néfastes de ces régimes à l'égard de leurs peuples respectifs. Il a eu gain de cause. Ce qui a constitué une jurisprudence.

Comme l'a précisé le président de SOS DEMOCRATIE lors de la première veillée de mémoire " *la meilleure façon de lui rendre hommage, c'est de continuer son combat* ".

« ÉCHO DES ILES COMORES », c'est chaque Samedi de 19h30 à 20h30 sur 106.3 FM. C'est une information libre et des passages musicaux. Sur INTERNET: [www.rfpp.net](http://www.rfpp.net)  
RETROUVEZ CETTE EDITION ET LES PARUTIONS ANTERIEURS SUR [www.comores-online.com/sos-democratie](http://www.comores-online.com/sos-democratie)

\*\*\*\*\*

ABONNEZ - VOUS au bulletin DÉMOCRATIE INFOS

Nom ..... Prénom ..... Adresse .....

..... Code Postal ..... Ville .....

OUI, je m'abonne au bulletin DÉMOCRATIE INFO pour une année et je joins un chèque de 15 € à l'ordre de SOS DÉMOCRATIE.

Fiche à renvoyer à : SOS DÉMOCRATIE AUX COMORES B.P.131—92504 RUEIL MALMAISON CEDEX

Association de Défense des Droits de l'Homme

Bulletin publié à 500 exemplaires